

OUVERTURE À LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA RÉVISION DE LA RECOMMANDATION TECHNIQUE CST-RT-028 PROJECTION NUMÉRIQUE - SOUS-TITRES

Paris, le 25 février 2026 - La CST - Commission supérieure technique de l'image et du son annonce l'ouverture à consultation publique de la version révisée de la recommandation technique **CST-RT-028 – Projection numérique – Sous-titres : caractéristiques, dimensions et positionnement**.

Ce document encadre les modalités d'affichage des sous-titres pour les œuvres cinématographiques diffusées à partir de fichiers de cinéma numérique (DCP – Digital Cinema Package). Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de la fabrication, de la distribution et de l'exploitation des films : laboratoires, prestataires de postproduction, distributeurs, ayants droit et exploitants de salles.

La révision 2026 de la CST-RT-028 vise à :

- Consolider les règles de **dimensionnement et de positionnement des sous-titres** en projection 2K et 4K, selon les principaux ratios d'image ;
- Préciser les recommandations relatives au **nombre de lignes, au nombre de caractères par ligne et aux polices de caractères**, afin de garantir une lisibilité optimale en salle ;
- Encadrer les paramètres de **couleur, de contour, d'apparition/disparition et de durée d'affichage** des sous-titres ;
- Harmoniser les pratiques de **formatage des fichiers XML (Interop et SMPTE)**, notamment en matière de timecode, de balises de langue et de gestion des sous-titres vides ;
- Clarifier les conditions d'usage des **sous-titres images (PNG)** et des sous-titres en projection stéréoscopique (3D).

La recommandation s'inscrit en complémentarité avec les standards internationaux en vigueur, notamment les normes ISO et SMPTE applicables au cinéma numérique, et prend en compte les exigences actuelles d'interopérabilité des équipements de projection.

La révision intègre également des dispositions spécifiques aux sous-titres pour sourds et malentendants (SME), en cohérence avec les principes nationaux d'accessibilité, afin de garantir une qualité et une homogénéité de projection sur l'ensemble du territoire.

La CST invite l'ensemble des professionnels concernés — laboratoires, prestataires de postproduction, distributeurs et exploitants — à consulter le projet de texte et à transmettre leurs observations dans le cadre de cette consultation publique **avant le 10 avril 2026**.

Ces remarques seront examinées par le groupe de travail et éventuellement intégrées au texte principal avant sa publication définitive.

Votre contact

Sébastien Lefebvre - Responsable de la communication
07 48 12 97 82 - slefebvre@cst.fr